

05 déc 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 5 décembre 2003](#)

Politique des Grandes villes

Sur proposition de Mme Marie Arena, Ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale et de la Politique des Grandes villes, le Conseil des Ministres a approuvé le contenu des projets d'avenants aux conventions conclues entre l'Etat fédéral et les Villes d'Anvers, Liège et Seraing, dans le cadre de la politique urbaine.

Sur proposition de Mme Marie Arena, Ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale et de la Politique des Grandes villes, le Conseil des Ministres a approuvé le contenu des projets d'avenants aux conventions conclues entre l'Etat fédéral et les Villes d'Anvers, Liège et Seraing, dans le cadre de la politique urbaine.

Il s'agit d'avenants à caractère technique, qui résultent de la réévaluation de certains postes prévus dans les conventions. L'enveloppe de chacune des trois villes bénéficiaires reste identique. L'Inspection des Finances a émis un avis favorable.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe